



**KRAV MAGA LYON**  
37 avenue du Mont Blanc  
69140 Rillieux la pape

**COLLER  
PHOTO**

## FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE SAISON 2023 /2024

Date d'inscription : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... 📠 : ..... N° d'urgence : .....

Email : .....@.....

Grade en Krav Maga : .....

Passé sportif (grades, titres,...) : .....

Connaissez-vous déjà le Krav Maga ?  OUI  NON

Comment avez-vous connu Krav Maga Lyon ?

Bouche à oreille  Internet  Presse.  Karaté Bushido  
 Affiche à .....  Autre : .....

**Pour m'inscrire je dois penser à :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Certificat médical d'aptitude à la pratique du Krav Maga        | <input type="checkbox"/> Régler la cotisation                 |
| <input type="checkbox"/> Remplir la fiche d'inscription + coller photo + signature       | <input type="checkbox"/> Page 4 du livret du licencié remplie |
| <input type="checkbox"/> Basket servant uniquement en salle                              | <input type="checkbox"/> Tee-shirt blanc uni                  |
| <input type="checkbox"/> Pantalon de kimono noir (ou jogging noir sans fermeture éclair) | <input type="checkbox"/> Protège-tibias (homme ou femme)      |
| <input type="checkbox"/> Coquille type Taekwondo (homme ou femme)                        | <input type="checkbox"/> Plastron (pour femme uniquement)     |
| <input type="checkbox"/> Ceinture  | <input type="checkbox"/> Gants et protège-dents               |

**J'ai pris connaissance du fait que les cours sont interrompus durant les périodes de vacances scolaires. Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association.**

**Je consens à l'utilisation par Krav Maga Lyon et la FEKM-RD de mes données personnelles nécessaires à la bonne gestion dans le cadre de la pratique du Krav Maga et de sa promotion (1).**

**Je soussigné..... à \_\_\_\_\_, le.....**

**Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »**

**Signature :**

**(1) Règlement Général sur la Protection des Données personnelles RGPD**

Les données à caractère personnel (titre, nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, n° portable) vous concernant sont indispensables dans le cadre de votre adhésion et de la bonne gestion par KMM et la FEKM-RD dans votre pratique du Krav Maga (édition de licence, enregistrement des grades,...). A défaut, votre adhésion, demande de licence ou de renouvellement ne pourra être prise en considération. La durée de conservation de vos données est le temps nécessaire pour vous accompagner dans votre pratique du Krav Maga. Pour assurer le bon suivi sportif et le bon fonctionnement fédéral, ces données seront conservées dans les registres sauf demande contraire qui, si elle est acceptée, aura pour effet d'effacer l'ensemble des données vous concernant, CV sportif compris (grades, stages effectués, durée de pratique...). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant un email à l'adresse [info@kravmagamoselle.com](mailto:info@kravmagamoselle.com) Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

## CODE MORAL DE LA F.E.K.M.-R.D.

Adhérent de la F.E.K.M.-R.D., je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :

- D'honnêteté,
- De non agressivité,
- D'humilité,
- De respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs et de nos partenaires.

En outre je m'engage à n'utiliser les techniques de Krav Maga que pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle d'autrui.

Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité et n'admettre ou ne participer à aucune forme de discrimination.

## REGLEMENT INTERIEUR DE KRAV MAGA LYON

30 aout 2016

### Art. 1

L'adhérent devra se conformer aux modes de paiement en accord avec l'association Krav Maga Lyon

### Art. 2

Les cotisations ne sont ni remboursables ni transmissibles quel qu'en soit le motif, même en cas d'exclusion de l'adhérent par le Comité Directeur.

### Art. 3

L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.

### Art. 4

Le silence et la discipline sont absolument nécessaires dans les locaux lorsque le cours a commencé. Les retards dérangent le cours, les horaires doivent être respectés.

### Art. 5

Les baskets ou les chaussures de villes sont interdites sur les tatamis où seuls sont autorisés les chaussures spécifiques adaptés aux tatamis. Il est interdit de fumer à l'intérieur. Merci de maintenir les locaux propres, des poubelles sont à votre disposition.

### Art. 6

L'instructeur peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur ou causant des troubles au bon déroulement du cours (exemples : bruit, retard, dangerosité pour elle-même ou autrui...).

### Art.7

L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le Comité Directeur s'il ne respecte pas le présent règlement ou si son comportement occasionne une gêne pour les autres adhérents.

Le Président,  
Yannick FEDERKEIL.